



Mairie de Bessoncourt

19 rue des Magnolias ☎ 03 84 29 93 67 mail : bessoncourt.mairie@wanadoo.fr

8/01/2025

VŒUX DU MAIRE – Rappel-

Monsieur le Maire vous convie le VENDREDI 10 JANVIER 2025 à 18H30 à la traditionnelle cérémonie des vœux dans la SALLE DES FETES.

DU COTÉ DES DÉCHETS

Collecte des biodéchets : les solutions pour transformer vos déchets alimentaires en ressources

Depuis le mois de février 2024, la collecte des déchets alimentaires - ou biodéchets a été mise en place progressivement par le Grand Belfort.

Pour trier vos déchets alimentaires, deux solutions s'offrent à vous :

- le compostage (si vous disposez d'un jardin ou d'un balcon)
- le dépôt en bornes à biodéchets.

Pour cela, le Grand Belfort fournit gratuitement les matériels de tri aux habitants - des bioseaux et des sacs en papier kraft - permettant d'apporter les déchets alimentaires dans les bornes à biodéchets qui sont installées aux lieux suivants :

- Au stade de foot, à côté du bac à verre
- Au point déchet vert à l'entrée du village
- Au parking du cimetière

Pour connaître l'emplacement des bornes à biodéchets près de chez vous, consultez la [carte en ligne sur le site grandbelfort.fr à la rubrique déchets.](#)

La commune a encore quelques seaux disponibles en Mairie et renouvelle régulièrement le stock de sacs kraft

Pourquoi trier ses déchets alimentaires et que deviendront-ils ?

Un quart de nos ordures ménagères est composé de déchets alimentaires qui partent à l'incinération. Cela représente, pour le Grand Belfort, 50 kilos par an et par habitant, soit plus de 5 tonnes de déchets qui pourraient être valorisés ! Désormais, vous pourrez les transformer en ressources en les apportant à la borne à biodéchets !

Les déchets alimentaires déposés dans les bornes à biodéchets seront transportés dans un méthaniseur situé dans le Haut-Rhin pour être transformés en biogaz. Le biogaz est

INFORMATIONS EXPRESS

une énergie renouvelable qui, une fois raffinée, peut être utilisée comme le gaz naturel : pour le chauffage, la cuisson ou la production d'eau chaude sanitaire, mais aussi comme carburant. Enfin, la matière issue de la production du biogaz (digestat) est utilisée comme engrais organique en agriculture.

Le compostage, la meilleure solution pour réduire ses déchets

La collecte des déchets alimentaires vient en complément du compostage, qui reste la meilleure façon de traiter ses déchets végétaux en privilégiant un retour à la terre au plus proche de leur production. Les habitants qui ont un composteur sont invités à continuer ce geste essentiel qui permet de réduire leurs déchets et d'obtenir un excellent compost.

Ceux qui n'ont pas encore de composteur peuvent le commander en remplissant le [formulaire en ligne sur grandbelfort.fr](#).

Une fois le composteur commandé, il sera possible de le retirer à la [déchèterie](#) de Fontaine
Plus d'infos : [grandbelfort.fr rubrique Déchets / déchets alimentaires](#)

Vous vous questionnez sur la façon de procéder ? rien de plus simple, suivez le mémo ci-dessous qui répond à cette question.

Attention, ne mettez pas de sac plastique ou tout autre contenant à l'intérieur de votre sac kraft

MÉMO TRI BORNE À BIODÉCHETS

DÉCHETS DE REPAS FRUITS ET LÉGUMES PRODUITS LAITIERS PAINS, PÂTISSERIES ET CÉRÉALES SACHETS DE THÉ, CAFÉ, MARC, FILTRES

ET LES PRODUITS PÉRIMÉS ?
Comme pour tous les déchets alimentaires, déposez-les SANS EMBALLAGES dans la borne à biodéchets.

COMMENT FAIRE ?
Déposez vos déchets alimentaires dans votre sac en papier kraft dans la borne à biodéchets.

LES ASTUCES
Réutilisez les sacs de légumes en papier kraft de votre commerçant.
Pas de liquide (huile...)
Apportez régulièrement vos déchets alimentaires à la borne (1 à 2 fois par semaine recommandé)
Rincez régulièrement votre bioseau ou passez-le au lave-vaisselle.

les bons gestes DU QUOTIDIEN

grandbelfort.fr – INFO DÉCHETS 03 84 90 11 71

Avec le soutien financier de
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ADEME
RÉGION GRAND EST

GRAND BELFORT B



Petit rappel sur le calendrier de collectes :



SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de Mairie sera fermé exceptionnellement du lundi 13 au vendredi 17 janvier 2025.

REPAS DES ANCIENS

Rendez-vous pour les personnes inscrites au repas des anciens, dimanche 26 janvier 2025 à 12 h à la salle des fêtes.

DU COTÉ DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ OU PARAMÉDICAUX

Le cabinet médical, 1 rue des Glycines a ouvert des créneaux supplémentaires.

Rendez-vous par téléphone au 03.84.98.17.54

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Dr MAGRET 9h00-13h00	Dr REVEL 9h00-13h00	Dr LOBLEIN 9h00-13h00	Dr MAGRET 9h00-13h00	Dr LOBLEIN 9h00-13h00	
Dr MAGRET 14h00-18h00	Dr REVEL * 14h00-18h00	Dr PIOTTE 14h00-18h00			

Le mardi ap midi possible visite à domicile sur un périmètre restreint et pour personne ne pouvant se déplacer (alitée)

Ouverture d'un cabinet de pédicure-podologue à Bessoncourt.

Sophie DUMEL, 2 rue de l'Autruche 90160 BESSONCOURT.

Consultations mardi, jeudi et vendredi.

La prise de rendez-vous se fait par téléphone au 06.40.46.67.32.

Depuis cet été, James STRUZZO, **hypno thérapeute** est installé dans l'ancien local du Docteur WERLE au 17 rue des Magnolias. La prise de rendez-vous se fait par téléphone au 06 83 37 52 42

Rappel :

Cabinet dentaire 2, rue de l'Autruche Tél 03.84.28.13.66

Centre de santé dentaire mutualiste, 1 bis route du Stratégique Tél 03.39.53.00.93

Docteur J BILLOTTE, cabinet d'orthodontie, 6, rue des artisans Tél 03.84.54.23.48

Cabinet infirmiers, 6 rue des Magnolias, Tél 03.84.29.86.15

Cabinet d'ophtalmologues, 1 bis route du Stratégique

